

APPEL A CANDIDATURE PHC MAGHREB 2016

Les trois (03) Partenariats Hubert Curien (PHC) du Maghreb (PHC franco-algérien « Tassili », PHC franco-tunisien « Utique » et PHC franco-marocain « Toubkal ») encouragent à travers le PHC Maghreb les coopérations multilatérales en finançant conjointement des projets régionaux impliquant les 3 pays du Maghreb.

I. Critères et domaines de soumission :

Ces projets sont financés sur une durée de trois (03) ans. Plusieurs équipes d'un même pays peuvent être associées au projet déposé.

Outre les critères généraux des trois (03) PHC (voir appels à projets bilatéraux Tassili, Utique et Toubkal), les projets multilatéraux doivent relever des thématiques suivantes :

- Énergies Renouvelables, Production, Stockage et Gestion ;
- Environnement et Implications sur la Santé ;
- Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, Big data et ses applications ;
- Maîtrise et Gestion des Risques ;
- Sciences Humaines et Sociales : Mutations des Sociétés Contemporaines.

L'implication d'au moins deux (02) thèses en co-tutelle avec deux (02) pays différents du Maghreb est fortement souhaitée.

Les projets seront examinés et validés par les trois (03) comités mixtes « Tassili », « Toubkal » et « Utique ».

Sont inéligibles les projets dans lesquels un ou plusieurs porteurs sont engagés dans un autre PHC en cours (bilatéral Tassili, Toubkal et Utique ou régional Maghreb).

II. Modalités de fonctionnement et de Financement des Projets :

1- Fonctionnement :

- La durée des projets est de trois (03) ans.
- Les financements sont accordés sur une base annuelle. Ils doivent être impérativement consommés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année concernée et ne peuvent être reportés sur l'exercice suivant. Le montant moyen est de l'ordre de 27 000 € par an pour la participation française.

❖ Suivi des projets :

- **Rapport intermédiaire** : Le renouvellement du soutien accordé pour une seconde et une troisième année est subordonné à la rédaction d'un rapport technico-financier intermédiaire (une page mentionnant les résultats scientifiques obtenus) accompagné d'un bilan financier des actions menées ou programmées avant la fin de l'année civile. La consommation des financements accordés pour la première année devra avoir été optimale.

- Ce rapport intermédiaire sera adressé au coordinateur du PHC (Sous direction de La Formation Doctorale / MESRS).

- **Séminaire annuel** : Un séminaire sera organisé chaque année en alternance dans chacun des trois pays du Maghreb et regroupera les projets en cours pour la deuxième et la troisième année. La participation à ce séminaire sera obligatoire et impliquera la réalisation de mobilités régionales.

- **Reconduction annuelle** : Un projet PHC Maghreb ne pourra être reconduit annuellement que si les conditions ci-dessus sont remplies.

- **Rapport final** : Un document final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets.

❖ Modalités pratiques de soumission d'un projet :

Pour la partie algérienne : les dossiers de candidature doivent être envoyés **avant le 16 Avril 2015**, en deux exemplaires selon le canevas ci-joint et visés par le chef d'établissement plus une version numérisée sur CD. À l'adresse suivante :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Sous-Direction de la Formation Doctorale - DFDHU -
11, Chemin Doudou Mokhtar Ben Aknoun - 16000 Alger

2- Financement :

Les moyens attribués par la partie française sont définis comme suit :

- Thèse en co-tutelle : indemnités de séjour de 45 € / Jour ;
- Séjour junior et post-doctorant : indemnités de séjour de 45 € / Jour ;
- Séjour senior : indemnités de séjour de 90 € / Jour,
- Déplacement France - Maghreb : remboursement sur frais réels dans la limite de 450 € par billet A/R.

Important : Un coordinateur du projet doit être désigné parmi les chefs des équipes engagées.

Chaque pays prend en charge les frais de voyage de ses chercheurs et le séjour des chercheurs partenaires qu'il accueille dans la limite du financement alloué au projet.

Les mobilités sud/sud entre les trois (03) pays du Maghreb sont fortement encouragées.

III. Calendrier

- Lancement de l'appel d'offres : **15 Février 2015.**
- Date limite de dépôt des candidatures : **15 Avril 2015.**
- Réunion du comité mixte de sélection des projets : **Début juin 2015.**
- Début des projets retenus : **1^{er} janvier 2016.**

Contact :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Sous-Direction de la Formation Doctorale – DFDHU.
11 Chemin Doudou Mokhtar Ben Aknoun - 16000 Alger
Tél. / Fax : 00 213 21 91 28 63

M. DAHMANI Hakim

Sous-Directeur de la Formation Doctorale-DFDHU.

Mail : h.dahmani@mesrs.dz

Tél / Fax : 021.91.28.63

M. AHNOU Lies

Assistant Gestionnaire Bureau CMEP.

Mail : tassili.cme@mesrs.dz